



RÈGLEMENT



Règlement Trail d'Ecouves 2026

Assurance

Le comité d'organisation du Trail d'Ecouves est couvert par une assurance responsabilité civile auprès de la Mutuelle des sportifs, auprès des Assurances Allianz IARD, 2/4 rue David- 75782 PARIS Cedex 16

Sécurité

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance sanitaire mettant en danger la sécurité des concurrents, le Comité d'organisation du Trail d'Ecouves se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve, de modifier les tracés ou distances ou reporter à une date ultérieure sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Droit d'image

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir implicitement pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour la promotion de celui-ci.

CNIL

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de le mentionner sur votre bulletin d'inscription.

Conformément à l'article L. 231-3 du Code du Sport seront acceptés : Les titulaires d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou Athlé Santé délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et en cours de validité à la date de la manifestation.

Pour les participants non licenciés, il est obligatoire de réaliser le Parcours de Prévention Santé (PPS) mis en place par la Fédération Française d'Athlétisme. Ce parcours en ligne, valable un an, génère une attestation qui devra être présentée lors de l'inscription.
Individuelle Accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, Les autres participants sont invités à vérifier qu'ils disposent d'une assurance individuelle accident couvrant la pratique de la course à pied en compétition.

Charte du Trailer

Le Trail est une course pédestre disputée en semi-autosuffisance. Un camelbak ou un porte-gourde est vivement conseillé. Courir en autosuffisance est recommandé.

- Les concurrents doivent effectuer scrupuleusement la totalité du parcours et suivre les parcours balisés par les Organisateurs.
- Ils s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées.
- Sur les différents parcours des pointages sont effectués par des Commissaires de course et les classements sont établis après consultation de ces derniers.
- Sur le parcours, lors des traversées des voies ouvertes à la circulation, la sécurité des coureurs est assurée sur la plupart des croisements par des Signaleurs. En cas d'absence de ces derniers, les coureurs doivent prendre toutes précautions et responsabilités pour assurer leur sécurité.
- Sur l'ensemble des parcours des Commissaires à VTT veillent au bon déroulement de l'épreuve.
- Le Comité d'organisation assure la fermeture des parcours derrière les derniers concurrents.
- En cas d'abandon, afin d'éviter des recherches inutiles, les concurrents doivent rendre leur dossard au Comité d'organisation, sur les postes de ravitaillement ou points de contrôle.
- Respectez les bénévoles sans lesquels la course ne pourrait avoir lieu.
- Dans l'esprit trail, merci de venir en aide à un concurrent en situation difficile voire dangereuse.
- La population locale ainsi que les bénévoles sont là pour vous permettre de pratiquer votre loisir. dans les meilleures conditions possibles : Remerciez-les avec un sourire et un petit bonjour.

Dossard et inscriptions

Vendredi 5 juin 2026 :

- Retrait des dossards de 16h à 20h.

Samedi 6 juin 2026 :

- 100 km : retrait des dossards 3h à 3h45
- 61 km : retrait des dossards 10h30 à 11h45
- 35 km : retrait des dossards 12h à 13h45
- 16 km : retrait des dossards 15h30 à 16h45
- 8 km : retrait des dossards 16h15 à 17h45

Randonnée 7 km : inscription de 14h30 à 15h50 - Départ 16h.

KIDS' trail (jeunes) : inscription au préalable auprès des écoles partenaires - Inscription sur place pour les coureurs licenciés et non licenciés.

Dimanche 7 juin 2026 :

- Marche nordique : retrait des dossards de 8h à 8h45.
- Randonnée : inscription et retrait des dossards de 8h30 à 9h15.
- Vétathlon : retrait des dossards de 9h30 à 10h15.

Les concurrents devront être en place sur la ligne de départ 10 minutes avant le départ de chaque course en suivant le protocole en vigueur à la date.

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE pour les trails

Restauration

Uniquement si les circonstances sanitaires le permettent et dans le respect des autorisations préfectorales en vigueur à cette date.

Samedi et dimanche : buvette et restauration rapide sur place.

Les parcours

Départ et Arrivée à Ecouves, sur le terrain municipal « du feu de la St Jean » Trails 100% nature tracés sur les chemins et les sentiers forestiers du massif d'Écouves, situés dans le cadre du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. Les parcours tourmentés à souhait traversent les endroits les plus secrets et les plus sauvages de la forêt domaniale d'Écouves tout en offrant de nombreux et superbes points de vue sur le bassin d'Alençon.

Trail 100 km : dénivelé 3000m. Une seule boucle. 4 ravitaillements solides, ainsi que plusieurs points d'eau sur le parcours, et 1 ravitaillement à l'arrivée. Une base de vie sera mise en place au 49e km.

Trail 61 km : dénivelé 1950m. Une seule boucle. 3 ravitaillements solides, ainsi que plusieurs points d'eau sur le parcours, et 1 ravitaillement à l'arrivée.

Trail 35 km : dénivelé 1000 m. Une seule boucle. 1 ravitaillement solide, ainsi que plusieurs points d'eau sur le parcours, et 1 ravitaillement à l'arrivée.

Trail 16 km : dénivelé 450m. Une seule boucle. 1 ravitaillement solide et 1 ravitaillement à l'arrivée.

Trail 8km : Dénivelé 350 m. Une seule boucle. 1 point d'eau à mi-parcours et 1 ravitaillement arrivée.

Le dénivelé des parcours est donné à titre indicatif. Les tracés peuvent être amenés à évoluer jusqu'à l'événement. Les traces GPX seront mises à disposition uniquement durant la semaine précédant le trail.

Dans un souci de démarche écologique, les gobelets ou éco-tasses perso sont obligatoires pour toutes les distances. Les participants devront prendre le départ avec cet ustensile.

Base de vie (100 km)

La base de vie est située au 49^e kilomètre, sur la commune de Tanville, à la salle des fêtes (*Le Bourg, 61500 Tanville*). Un point de contrôle sera installé à l'entrée.

Sur place, vous disposerez d'un ravitaillement complet avec des aliments solides et liquides, ainsi que d'un espace de repos incluant un pôle soins (podologue et masseurs).

Les familles et accompagnateurs sont les bienvenus sur cette base de vie. Une buvette extérieure sera mise à leur disposition.

Logistique des sacs (100 km)

Avant le départ, vous aurez la possibilité de déposer un sac qui sera transporté jusqu'à la base de vie. Après votre passage, ce sac sera ensuite rapatrié vers la zone de départ/arrivée.

Matériels obligatoire

Pour toutes les épreuves, ci-joint le matériel obligatoire et conseillé :

- Réserve d'eau
- Réserve alimentaire
- Sifflet
- Gobelet personnel
- Couverture de survie
- Veste imperméable/technique
- Lampe frontale (61 & 100 km)
- Pile de rechange (61 & 100 km)
- Téléphone portable avec n°organisation

Catégories. Définies par l'organisation du Trail d'Ecoves

Catégories : Hommes et Femmes*

*valable jusqu'au 31 août 2026

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	MA	1991 et avant
Seniors	SE	1992 à 2003
U23 / Espoirs	ES	2004 à 2006
U20 / Juniors	JU	2007 et 2008
U18 / Cadets	CA	2009 et 2010
U16 / Minimes	MI	2011 et 2012
U14 / Benjamins	BE	2013 et 2014
U12 / Poussins	PO	2015 et 2016

Détail du programme

Départs et arrivées : Radon-Ecouves. Terrain municipal de la St Jean.

Samedi 6 juin 2026

Trail 100 km (60 €) : Départ 4h00. Durée de l'épreuve limitée à 20h.

Pour votre sécurité, deux barrières horaires sont mises en place sur le parcours. La première, située au 49^e kilomètre (base de vie), devra être franchie dans un délai maximum de 9h30 de course, soit une allure minimale de 5,1 km/h. La seconde, au 80^e kilomètre, devra être franchie dans un délai maximum de 16h de course, ce qui correspond à une allure minimale de 5 km/h. Tout coureur arrêté par un Commissaire de l'organisation lors de ces barrières horaires sera dans l'obligation de cesser sa course et devra remettre son dossard au commissaire. Il sera rapatrié vers l'arrivée par l'organisation.

Trail 61 km (36€) : Départ 12h. Durée de l'épreuve limitée à 12h00.

Pour votre sécurité, une barrière horaire est mise en place au 40^e kilomètre. Elle devra être franchie au plus tard à 7h30 de course, ce qui correspond à une allure minimale de 5,3 km/h. Tout coureur arrêté par un Commissaire de l'organisation lors de cette barrière horaire sera dans l'obligation de cesser sa course et devra remettre son dossard au commissaire. Il sera rapatrié vers l'arrivée par l'organisation.

Trail 35 km (26€) : Départ 14h00. Durée de l'épreuve limitée à 6h30.

Ce trail est une épreuve ouverte aux coureurs licenciés ou non licenciés à partir de seniors.

Trail 16 km (17€) : Départ 17h00

Épreuve ouverte aux coureurs licenciés ou non licenciés à partir de juniors. Parcours de Prévention Santé obligatoire et autorisation parentale pour les mineurs.

Trail 8 km (11€) : Départ 18h

Épreuve ouverte aux licenciés ou non-licenciés, hommes et femmes à partir de cadet. Lot à chaque participant. Parcours de Prévention Santé obligatoire et autorisation parentale pour les mineurs.

ATTENTION Toute arrivée après 00h00 sur le village du trail d'Ecouves ne sera plus chronométrée.

Kids Trail (gratuit) : Départ 15h30

Pousse de Trail : 800m (2017 à 2018) / Poussins et Benjamins : 1,5 km (2013 à 2016) / Minimes : 3 km (2011 à 2012).

Épreuves sans classement à allure libre. Les départs s'effectueront par groupes d'âge. Le certificat médical n'est pas obligatoire. Toutefois, une autorisation parentale est obligatoire pour toute inscription. Les mineurs devront être sous la responsabilité des parents.

Randonnée 7 km (5€) : Départ 16h00

Les marcheurs doivent suivre les parcours balisés par les organisateurs (homologués par l'ONF) et s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées.

Ravitaillements : A mi-parcours et à l'arrivée, à charge de chaque inscrit d'emporter le minimum nécessaire dans son sac à dos.

Droits d'inscription : 5 € avec cadeau souvenir remis à chaque participant. Inscription gratuite pour les -12 ans accompagnés. Après inscription et avant le départ, un bracelet distinctif sera remis à chaque randonneur. Ce bracelet devra être rendu à l'arrivée en échange du cadeau souvenir.

À partir de 16h et jusqu'à 23h : animations et marché artisanal mettant à l'honneur les producteurs locaux.

Dimanche 7 juin 2026

Marche Nordique (10 €) : Départ 9h00. Épreuve chronométrée sur un parcours forestier de 8km.

Randonnée 8 ou 16 km (5€) : Départ 9h30.

Les marcheurs doivent suivre les parcours balisés par les organisateurs (homologués par l'ONF) et s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées.

Ravitaillements : A mi-parcours et à l'arrivée, à charge de chaque inscrit d'emporter le minimum nécessaire dans son sac à dos.

Droits d'inscription : 5 € avec cadeau souvenir remis à chaque participant. Inscription gratuite pour les -12 ans accompagnés. Après inscription et avant le départ, un bracelet distinctif sera remis à chaque randonneur. Ce bracelet devra être rendu à l'arrivée en échange du cadeau souvenir.

Vétathlon 4km/16km/4km : Départ 10h30. Épreuve à disputer en solo (18€) ou en relais de deux coureurs (20 €).

Récompenses et lot coureur

Chaque participant aux différentes épreuves recevra un lot coureur, à retirer lors du retrait du dossard. Un cadeau supplémentaire sera remis aux finishers des épreuves de 61 km et 100 km.

La cérémonie de remise des récompenses aura lieu à 20h et se déroulera dans l'ordre des épreuves.

Trail 8 km :

- 5 premières femmes au scratch.
- 5 premiers hommes au scratch.
- 3 premières cadettes.
- 3 premiers cadets.
- 1er équipe avec les 5 concurrent(e)s les mieux classés.

Trails de 16 km à 100 km :

- 5 premières femmes au scratch.
- 5 premiers hommes au scratch.
- 1er équipe avec les 5 concurrent(e)s les mieux classés.

Marche nordique :

- 3 premières femmes.
- 3 premiers hommes.

Vétathlon :

- 3 premières femmes en solo.
- 3 premiers hommes en solo.
- 1ère équipe féminine en relais.
- 1ère équipe masculine en relais.
- 1ère équipe mixte en relais.